

Sacrifice, sont de la compétence exclusive du Saint-Office (canon 247, parag. 5), et cela, même pour les religieux (Canon 251, parag. 3.) En outre, quoique la Sacrée Congrégation pour l'Eglise d'Orient cumule en faveur des orientaux les pouvoirs de toutes les autres Congrégations, le Saint-Office garde sur ce point toute sa compétence. (Canon 257.)

C.-N. GARIÉPY, ptre.

(à suivre)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Funérailles. — Les funérailles de feu l'abbé Gervais ont eu lieu jeudi, le 18, dans l'église de Saint-André, au milieu d'un nombreux concours de parents et de confrères, et de tous les paroissiens. M. l'abbé Geo. Gervais, du Collège de Ste-Anne, frère du défunt, chanta le service, assisté de MM. les abbés A. Bourassa, curé de St-Alexandre, et H. Deschênes, curé de St-Gérard, comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés N. Caron, curé d'Amqui et Jos. Laforest, vicaire à St-André, ont dit des messes basses pendant le service.

Au chœur assistaient : M. le chanoine Gagné, de l'Archevêché de Québec ; MM. les abbés Grondin, curé de St-Germain ; Chénard, curé du Portage ; Martin, curé de Ste-Hélène ; Gagnon, curé du Cap St-Ignace ; Proulx, curé de St-Romuald ; Hudon, curé de Beaumont ; G. Guy, curé de Kamouraska ; H. Guy, curé de St-Onésime ; Castonguay, curé de N.-D. de Lourdes ; Eug. Pelletier, curé de St-Philippe ; Aug. Ouellet, de St-Pacôme ; A. Girard, de St-André ; E. Miller, aumônier de l'Hospice ; Carlo, vicaire à Windsor-Mills ; A. Morissette, vicaire à St-Alexandre ; MM. les abbés Geo.-N. Pelletier, F. St-Pierre, L. Destroismaisons, O. Coulombe et Euloge Pelletier, professeurs au Collège de Ste-Anne.

M. l'abbé J.-F. Dumais, curé de St-Denis, a prononcé l'oraison funèbre, mettant sous les yeux des paroissiens la grande leçon de la mort et les exemples de piété, de travail et de dévouement que le pasteur laisse comme un héritage à ses fidèles.

Selon son désir, le regretté défunt repose son dernier sommeil dans la cimetière de St-André, à l'ombre bénissante du calvaire que lui-même avait fait ériger.

Séance d'A. S. C. — Une nouvelle séance d'Action sociale catholique a eu lieu dimanche après-midi, le 21 avril dernier. Cette fois ce sont les jeunes élèves du Collège de Lauzon qui ont eu le bonheur d'entendre les vaillants apôtres de la bonne cause : Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, M. Adjutor Rivard et M. C.-J. Magnan.